

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



22036019



Greffe

- 7 MARS 2022

N° d'entreprise : **0808 995 143**

Nom

(en entier) : **Mutualité Solidaris Wallonie**

(en abrégé) : **Solidaris**

Forme légale : **mutualité**

Adresse complète du siège : **Rue Douffet, 36 à 4020 Liège**

Objet de l'acte : Modification adresse siège social.

En application de l'article 4 de ses statuts approuvés par l'Office de Contrôle des Mutualités, le siège social de la mutualité Solidaris Wallonie est établi à 5002 Namur (Saint-Servais), rue des Dominicaines, n° 35.

La Mutualité a des sièges d'exploitation établis à :

- 1480 Tubize, chaussée de Mons, 228, - 7800 Ath, rue du Fort, 48,
- 7080 Frameries, avenue des Nouvelles Technologies, 24
- 6000 Charleroi, avenue des Alliés, 2,
- 7170 La Hestre, rue Ferrer, 144,
- 4020 Liège, rue Douffet, 36,
- 5002 Saint-Servais, chaussée de Waterloo, 182.

La date effective du changement est le 1^{er} janvier 2022.

Fait à Namur, le 21 février 2022

Pierre Annet

Membre du Comité de Direction de la mutualité

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/03/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).